



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE
LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE DE
LA CHARENTE-MARITIME



BULLETIN D'ADHESION 2024

Civilité Madame Monsieur

Nom

Prénom

Dénomination de l'entreprise

Adresse

Code Postal | | | | Ville.....

Tél..... Portable

Adresse e-mail.....

N°SIREN Code NAF

Jour de fermeture

Forme juridique de l'établissement :

SA SARL EURL Nom propre Autre précisez

Nombre de salariés (hors apprentis)

Nombre d'apprentis

Nombre de travailleurs non-salariés (y compris le chef d'entreprise)

J'accepte d'adhérer à la Fédération Départementale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie de la Charente-Maritime pour un montant de 480 euros annuel

Je choisis de payer mon **année complète** (date à date), soit la somme de **480.00 €**

Je choisis de payer par **trimestre**, terme à échoir, soit la somme de **120.00 €**

Mode de règlement :

Par chèque à l'ordre de la Fédération Départementale de la Boulangerie-Pâtisserie de la Charente-Maritime (ou FDB17)

Par virement sur le compte de la Fédération IBAN : FR76 1090 7005 3800 4195 9515 656

L'adhésion à la Fédération est valable un an à compter de sa date de souscription. Elle est renouvelée par tacite reconduction. La cotisation annuelle est appelée conformément aux montants adoptés lors du dernier Conseil d'Administration. Pour ceux qui règlent par trimestre, l'appel de cotisation est envoyé à chaque début de trimestre et son règlement est à terme à échoir.

Le non-renouvellement de l'adhésion peut être demandé par courrier 1 mois avant la date d'anniversaire de l'adhésion.

L'adhésion à la Fédération Départementale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie de Charente-Maritime me fera bénéficier de :

- Abonnement au journal bi-mensuel « Les Nouvelles de la Boulangerie-Pâtisserie » de la CNBF
- Abonnement au bulletin d'informations mensuel « Le Mitron » de la FDB17
- Renseignements et conseils dans les domaines suivants : économique, social, juridique...
- Avantages dignes d'un CSE pour moi et mes salariés offerts par la FDBP17
- Boulangerie Avantages : plateforme mise en place par la CNBPF pour moi et mes salariés
- Possibilité d'être assisté par un avocat spécialisé si j'adhère au Contrat Collectif d'Assurance MAPA Protection Juridique
- Être un client privilégié auprès des Partenaires / Prestataires qui ont conclu des Contrats- Groupe ou Contrats de partenariat avec la Fédération de la Boulangerie 17
- Être informé et invité aux journées de formations, de réunions d'informations
- Mise à disposition de supports d'affichage à imprimer
- Participer aux réunions fédérales : Assemblées Générales,
- Avoir le soutien, l'aide et les conseils des membres du Bureau et du Président
- Participer et faire participer gratuitement mes équipes aux Concours organisés par la Fédération (meilleure baguette, meilleur croissant au beurre, master du meilleur pain au chocolat, meilleure galette aux amandes, meilleure brioche, meilleure galette charentaise, MJB, Trophée des Talents et de la Vente...),
- Être informé des Actions de promotion, des Foires ou Salons professionnel, etc...

En cotisant à la Fédération départementale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie de la Charente-Maritime, en application de la loi RGPD du 25 mai 2018, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de mes données personnelles. Si je souhaite exercer ces droits, je peux m'adresser par écrit à la Fédération départementale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie de la Charente-Maritime 18 bis rue Dupleix - 17000 La Rochelle

J'autorise la Fédération Départementale et ses représentants et toutes personnes agissant sous son autorité, à publier sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) toutes les photographies et vidéos concernant mon entreprise, mon personnel et moi-même dans le cadre des activités de la Fédération, durant toute la période de mon adhésion, et au-delà, quels que soient le lieu et l'horaire.

Oui Non

Fait à :

Date :

Cachet et signature de l'entreprise